Communication municipale

Bilan des 6 premiers mois de mandat

❖ Ressource en eau : Alerte sécheresse

La situation est inédite et grave.

Nous avons relayé le mot du président du Syndicat des Eaux de la Bombarde. Nous avons pris des arrêtés de restriction d'usages. Des rotations de citernes d'eau venues de territoires voisins ont débuté pour éviter de puiser sur le barrage qui nous approvisionne. Nous n'avons plus la possibilité de prélever sur la rivière, elle-même en grande souffrance. Nous suivons l'évolution de la situation et attendons avec impatience la pluie… beaucoup de pluie pour être plus sereins d'ici les prochaines semaines. Nous devons prendre conscience de la réalité de la situation et nous amener à envisager des solutions pour les années à venir. Ce message ne se veut pas alarmiste mais réaliste.

Chacun des habitants doit veiller et prendre des mesures de bon sens pour éviter de consommer de l'eau inutilement. Des mesures simples et efficaces existent tant pour les professionnels que les foyers. Chaque litre d'eau compte.

Du côté de la municipalité, nous avons pris les mesures réglementaires nécessaires. Les travaux réalisés sur les équipements de la piscine ont permis de réduire de presque 3 fois la consommation en eau, sans compter les économies de traitement de l'eau et d'énergie pour la chauffer. Nous sommes acteurs de ces enjeux liés à la ressource en eau.
Pour aller encore plus loin, nous avons évacué l'eau d'hivernage de la piscine dans le bassin de la réserve du Verdillé avec la contribution des pompiers qui nous ont prêté les tuyaux nécessaires à cette opération. Nous les remercions. Une fois de plus, le travail concerté aura permis une action utile. Ces 150 m^3 sont une réelle ressource en cas d'incendie et un symbole de ce qui peut être pensé et fait en matière de réemploi de l'eau ou de gestion de bon sens de cette ressource précieuse.

Chacun d'entre nous peut agir. C'est collectivement que cette question doit être prise en compte. C'est un sujet éminemment crucial et vital. Bien sûr, ce sujet de gestion de la ressource en eau sera une priorité dans les décisions et actions à venir pour éviter d'être confronté à l'avenir à ces crises de stockage de la ressource. Mais chacun et chacune doit veiller aux usages qui sont faits tout au long de l'année et encore plus fortement pendant les périodes de tensions comme celle que nous vivons.

❖ La piscine municipale, le camping et le snack

C'est la première année d'exploitation complète depuis sa mise en service à la suite de la réhabilitation totale en 2025. Ce sont près de 15000 entrées qui ont été réalisées cette année. **Un record !**
Cet équipement répond à un besoin et fait partie intégrante de l'économie touristique du territoire. Il est important pour les commerces de la commune et du territoire. Il répond aux attentes des habitants, des touristes de toute la Communauté de Commune du Pays d'Urfé (CCPU) et plus largement. La fréquentation est répartie ainsi : 30 % de la commune et de la CCPU, 30% du roannais et les 40% autres sont du Forez, Stéphanois, Thiernois, de l'Allier…

La piscine est également rattachée au camping et au snack municipal, dont la gestion a été confiée à Arnaud ECHEGUT, en qualité de délégataire de la municipalité. Les animations proposées ont contribué à la satisfaction des touristes venus se reposer ou se divertir à la piscine.

❖ Activités associatives : une chance

Toute l'année, les bénévoles des associations s'investissent pour animer, faire découvrir, secourir, permettre des apprentissages, partager des entrainements, des compétitions, des moments essentiels de vie… Merci à tous ceux qui prennent part à ces organisations associatives.
Une réunion en présence de toutes les associations va se tenir début novembre afin de vous présenter nos propositions, projets et écouter les vôtres.

❖ Une nouvelle association pour les aînés

L'association est en cours de création. L'engouement est réel autour de ce projet où les liens, les idées, les propositions, les attentes sont nombreuses. Nous pouvons d'ores et déjà annoncer qu'un repas des aînés aura lieu le 12 décembre 2026 pour ceux qui le souhaiterons et qu'un colis continuera à être distribué pour ceux qui ne pourraient pas venir au repas.
Bien d'autres projets seront portés par cette association mais il est encore trop tôt pour les dévoiler car ils méritent encore de mûrir.

❖ Aire de jeux inclusive

Nous travaillons le projet d'installation d'une aire de jeux inclusive en partenariat avec l'association « Mathis pour la vie ». Nous avons décidé collectivement de porter ce projet. Plusieurs jeux inclusifs accessibles aux enfants porteurs de handicaps ou non seront installés afin de permettre à tous de jouer ensemble, de tisser des liens et moments de joie. Le dossier sera l'occasion d'installer également des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous envisageons d'installer une seconde toilette publique au centre de la commune car nous savons cette carence. Une réflexion est aussi en cours sur la réfection d'un court de tennis qui est en très mauvais état. Les devis et demandes de subventions sont en cours pour permettre la réalisation de ces projets.

❖ Destination Grand Air

Depuis 2021, l'espace VTT-FFC du massif des Bois Noirs fait partie du plus grand espace VTT-FFC de France. L'espace VTT-FFC Destination Grand Air, né de la jonction des Espaces VTT-FFC du Massif des Bois Noirs (1520 km), d'Ambert-Crêtes du Forez (925 km), de Vichy Montagne Bourbonnaise (330 km) et Montagne et Plaine en roannais (1000 km), est un terrain d'exception pour les vététistes. La CCPU est partie prenante du projet aux côtés des autres intercommunalités voisines.

La commune de Saint-Just-en-Chevalet est qualifiée de « porte d'entrée » de cet espace. Nous avons ciblé le camping pour accueillir ces pratiquants de VTT. Le camping étant adapté à cet accueil, notamment grâce à la présence de sanitaires.
La CCPU a financé l'achat des panneaux d'information, des équipements de lavage, réparation, gonflage et recharge de VTT. Cette distinction de « porte d'entrée » Destination Grand Air permet d'étoffer l'offre touristique sur la commune.

❖ Clap théâtre

Un projet culturel qui saura vous séduire.

Le dispositif « clap théâtre » va permettre de projeter des pièces de théâtre filmées dans d'excellentes conditions grâce au matériel de haute qualité qui sera mis à disposition de la commune. Une pièce par mois sera projetée entre novembre et mars. Les pièces seront des pièces de comédie grand public.

L'association « Bouge ton coq », la municipalité et l'association Nôtre Dame du Château sont liées par une convention. Cette association est la première à co-porter ce projet avec la municipalité.
Nous avons vu plusieurs approches : amener le théâtre au plus près des habitants, permettre le travail partenarial et le soutien de la municipalité à l'implication des associations, faire du lien entre associations et bénévoles. Musicadanse et l'association intercommunale des bibliothèques seront aussi acteurs de ce projet car elles vont organiser une projection chacune. La 4ème association est en cours de validation.

La saison culturelle théâtrale va débuter fin novembre.

❖ Assainissement

Depuis le 1er janvier 2026, la compétence assainissement est exercée par la Communauté de communes du Pays d'Urfé. Cette décision, partagée par l'ensemble des communes, répond à la nécessité de mutualiser les moyens face à des exigences techniques et réglementaires croissantes ainsi qu'à des investissements de plus en plus conséquents pour l'entretien et la modernisation des réseaux.

La gestion du service a été confiée au Syndicat des Eaux de la Bombarde, qui en assure l'exploitation par l'intermédiaire de la SAUR. C'est pourquoi vos factures d'assainissement portent désormais l'en-tête de la SAUR.

Par ailleurs, un contrôle de conformité du raccordement sera désormais obligatoire lors de la vente d'un bien raccordé au réseau collectif, ainsi que pour tout nouveau raccordement. Ces contrôles seront réalisés par la SAUR.

Enfin, nous rappelons que les eaux pluviales ne doivent pas être raccordées au réseau d'assainissement collectif lorsqu'une autre solution est possible, afin d'éviter les surcharges du réseau et les coûts supplémentaires qui en découlent.

❖ L'école

Le projet de construction d'une future nouvelle école est en réflexion. Les premières réunions institutionnelles sont programmées courant le mois d'octobre.

❖ Urbanisme

Nous vous recommandons de vous renseigner en mairie avant toute intervention sur vos biens immobiliers (façade, toiture, menuiseries, terrasse, agrandissement, clôtures…).

Il est indispensable de réaliser vos démarches d'urbanisme afin d'être en conformité administrative, au risque de voir vos travaux stoppés, retardés ou même d'empêcher la vente de votre bien. Ce dernier point est souvent négligé, notamment lorsque le projet de vente n'est pas envisagé à court terme. Pourtant, lorsque celui-ci se présente, la conformité des travaux réalisés devient un enjeu bien réel.
Lors d'une vente, le notaire doit notamment vérifier la concordance entre les autorisations d'urbanisme obtenues et les éléments du bien faisant l'objet de la vente.

Anticiper vos démarches vous permet donc d'éviter des difficultés par la suite.

❖ Travaux sur les bâtiments et équipements communaux

Les menuiseries de la mairie vont être changées courant le mois d'octobre. Une isolation sous toiture est en réflexion. Des destratificateurs ont été installés salle de sport, salle ERA et à l'église pour réduire les coûts d'énergie. Cette opération n'a rien coûté à la commune puisqu'elle a été financée par les certificats économies d'énergie. La salle du rez-de-chaussée de la mairie va être refaite en fin d'année.

Nous allons poursuivre les travaux de passage de l'éclairage public en LED avec une nouvelle tranche de travaux actés afin d'harmoniser les éclairages, mais surtout de faire des économies d'énergie significatives. Des travaux d'enfouissement des lignes électriques engagés se poursuivent.

❖ Journée citoyenne

Nous avions expliqué notre souhait d'impliquer les citoyens dans des projets et actions utiles au quotidien afin de continuer à mieux vivre ensemble. Nous avons commencé en mai dernier avec la matinée d'entretien du cimetière. Vous avez été nombreux à participer et à vouloir renouveler lors des prochaines sessions.

L'heure est venue de reconduire l'entretien du cimetière ce samedi 10 octobre le matin.

Nous envisageons cette 2ème journée à l'entretien de ce lieu enclin à des besoins importants (configuration, topographie…). Bien sûr, nous envisageons d'autres thématiques d'actions.
Nous réfléchissons aussi à un moment d'échanges pour évoquer les actions à venir, les projets envisagés afin de les partager avec ceux qui souhaitent participer à notre projet municipal. La période hivernale sera propice à se réunir autour d'une boisson chaude ou d'une soupe.

❖ Santé

o Docteurs juniors

Les Docteurs Guillaume BASSANESI et Pierre-Antoine COLOMBE vont commencer leurs consultations dès le 9 novembre à la maison de santé pluriprofessionnelles de Saint-Just-en-Chevalet. Il s'agit de Docteurs prêts à exercer mais dont l'Etat a rajouté une année supplémentaire de cursus de formation pour préparer leur projet professionnel. Ils seront donc seuls pour exercer leurs consultations car ils sont docteurs mais ils ont 1 année de plus que les précédents pour venir découvrir et préparer leur installation. Comme ils sont encore affiliés à la faculté de médecine pour cette dernière année, ils auront les Docteurs PETRIGNY (Saint Martin la Sauveté) et DEPOUILLY (Saint Germain Laval) en référence.

Les patients qui le souhaitent pourront faire leur déclaration de médecin traitant directement à la maison de santé pluriprofessionnelle de Saint-Just-en-Chevalet. Les déclarations médecins traitants seront aux noms des Docteurs PETRIGNY et DEPOUILLY pour des raisons administratives.

Ce dispositif est nouveau et des précisions devront être apportées. La secrétaire sera présente à l'accueil de la maison de santé à compter du 5 octobre. Les deux Docteurs consulteront du lundi au jeudi.

Pour avoir des renseignements plus détaillés il faudra vous rendre à la maison de santé.

Pour **les prises de RDV** il faudra prendre contact auprès du secrétariat au **07.49.81.64.29**

o Dentiste

Le Docteur Antoine PERRIN, chirurgien-dentiste a fait l'acquisition de locaux en prolongement de la maison de santé et il est sur le point de finaliser les travaux de son cabinet. Il a envisagé un déménagement fin octobre 2026.

o Audioprothésiste

Simon DUVAL, audioprothésiste diplômé, va installer son laboratoire d'audioprothèse indépendant sur la commune en début d'année 2027. Ce service sera un nouveau service sur la commune et de proximité pour tous ceux qui souffrent de problématiques d'audition.

o Ergothérapeute

Le cabinet Atout Ergo représenté par Angéline GUYOT, ergothérapeute, s'est installé en septembre 2026 à la maison de santé. Elle consulte les vendredis.

Nous souhaitons une bonne installation à ces professionnels de santé qui renforcent l'offre de santé sur le territoire.

❖ Activités commerçantes :

Le magasin de vêtements « Le secret des mailles » de Juliette DURAY a déplacé son activité cet été pour se développer et être plus visible.

En continuité, c'est le bar associatif « chez Mimi » porté par Thomas BRISSAY-CHATRE qui a ouvert les fins de semaines pendant la période estivale.

Le bar du « Capricorne » est repris par Frédéric Vermeersch dès le 9 octobre.

Et le bar « chez Nat' » devrait changer de nom puisque la démarche de cession est en cours. La reprise devrait être effective en janvier 2027.

❖ Usine de velours

Bonne nouvelle, une reprise est en cours.

Nous avons des échanges avec les repreneurs qui nous rassurent quant à une future activité à la suite de travaux conséquents sur la structure immobilière. Ils envisagent d'effectuer des travaux très importants tant sur le bâti qu'à l'intérieur de l'usine afin de permettre une reprise d'activité dans de bonnes conditions. Ces travaux sont prévus durant une année puis un retour de la confection du velours se fera à nouveau à Saint-Just-en-Chevalet. Des recrutements devraient être réalisés ainsi que des formations seront proposées aux futurs salariés.
Nous souhaitons que l'ambition affichée soit prochainement à l'œuvre.

❖ Gendarmerie

Les réunions et échanges ont lieu régulièrement avec les services concernés pour ce dossier. Nous n'avons toujours pas de date de début des travaux, mais les services avancent sur des ébauches de plans.
La municipalité va céder une petite bande de terrain (talus le long de la voirie) afin de permettre le stationnement et le cheminement des piétons en toute sécurité. Une fois les travaux réalisés, nous pourrons traiter la voirie correctement car nous savons que son niveau de dégradation est très avancé. Toutefois il est compréhensible que les travaux soient réalisés après ceux de la gendarmerie sur ce secteur au regard des passages d'engins et poids lourds.

❖ Personnel municipal

Bien sûr, un projet se construit avec des élus mais rien n'est possible sans des équipes salariées opérationnelles et professionnelles. Merci à eux.

Plusieurs départs ont eu lieu cette année au secrétariat, Marie-Ange SOLLALLIER et Dominique MOUSSÉ. Deux nouvelles secrétaires sont arrivées, Léa CURTIL et Claire JEAMPIERRE. Nous avons aussi accueilli Erwan RICHARD pour 3 mois à l'unité technique cet été ainsi que des contrats saisonniers pour le fonctionnement de la piscine. A l'école, ce sont Véronique EPINAT en contrat, Florine SEIGNOL et Samantha MOLLON en service civique et Margot DUPERRAY en contrat d'apprentissage qui ont rejoint l'équipe.

Le maire, Emmanuelle BARLERIN et l'équipe municipale